

**DECISION SUR LA SITUATION EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) ET LES RELATIONS
ENTRE LA RDC ET LE RWANDA**

La Conférence :

1. **SALUE** la décision prise par la 23^{ème} réunion du Conseil de Paix et de Sécurité tenue à Libreville, le 10 janvier 2005 ;
2. **ENCOURAGE** le Président en exercice de l'UA et le Président de la Commission à œuvrer à la mise en œuvre rapide de cette décision.